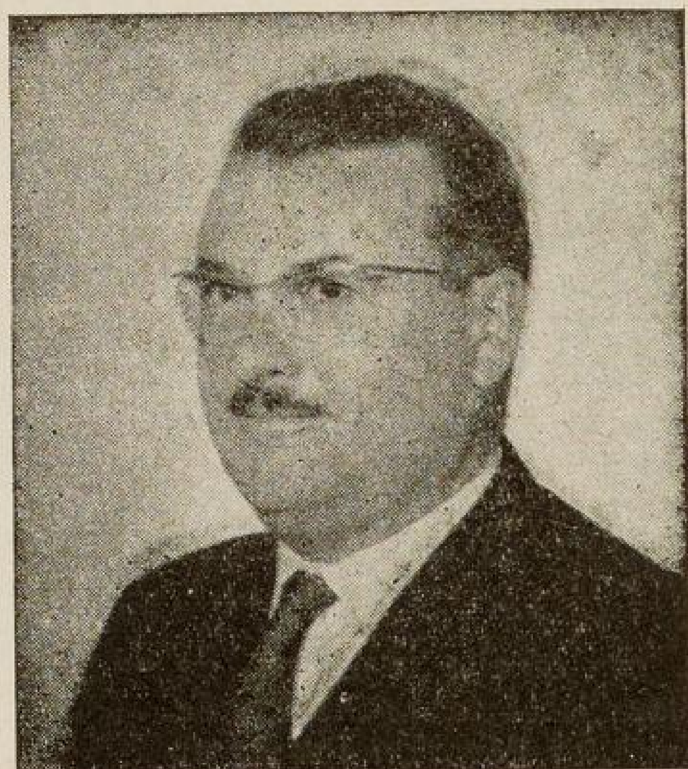
Élections législatives du 18 novembre 1962 — 48e circonscription de la Seine

Henri JEHAN



Directeur Commercial
Militant Familial
4 enfants
39 ans

Candidat Républicain
d'ACTION CHRÉTIENNE ET SOCIALE
ENTRE LES EXTRÊMES

Remplaçant éventuel :

Didier MULLER

Clerc de Notaire — 30 ans

Aux Électeurs,
aux Électrices
de BONNEUIL, CRETEIL, JOINVILLE et SAINT-MAUR

Habitant à Saint-Maur depuis **17** ans, je suis l'un d'entre vous :
Je ne suis pas un parachuté.

Je tire ma subsistance et celle de ma famille de l'exercice assidu de ma profession :
je ne suis pas un politicien professionnel.

Je suis connu comme catholique pratiquant et militant :
je ne mets pas mon drapeau dans ma poche.

Electrices, Electeurs du Canton de Saint-Maur, ma candidature prétend regrouper les voix des modérés que vous êtes.

— Vous ne pouvez pas déléguer au Parlement **un extrémiste** de droite ou de gauche.

— Vous ne pouvez pas accorder vos suffrages à **un militaire**, étranger à notre canton dont l'appartenance **progressiste** est notoire (Union Démocratique du Travail) et qui, **rejeté par ses électeurs,** a vainement depuis tenté sa chance ailleurs.

— Vous sourirez de la candidature de Monsieur JULIEN qui, en Juin dernier, avant les Elections Municipales de Saint-Maur, proclamait dans son journal « Le Petit Saint-Maurien » : « Nous sommes apolitiques. **Nul de nous, s'il est membre de la municipalité, ne sera candidat aux élections législatives ».** Vous ne perdrez pas vos voix en les accordant à un homme qui ne se présente même pas sous l'étiquette du **M.R.P. dont pourtant il porte les couleurs** au Conseil Général. Vous le renverrez à son officine.

Notre programme

Nous respectons la personne et l'œuvre du général de Gaulle. Nous croyons qu'il faut à l'Etat, comme à l'entreprise, comme à la famille, un chef. **Mais nous ne pouvons admettre qu'il se place au-dessus des lois.** Nous faisons nôtre la récente motion de la **Fédération M.R.P. de la Seine :** « Nous voulons un pouvoir fort, capable de résister aux factieux ; mais nous ne saurions accepter un pouvoir sans contrôle. »

Nous avons approuvé les accords d'Evian dans la mesure où ils apportaient l'espoir d'une solution, la moins mauvaise possible, à un problème effroyablement complexe. Nous avons réprouvé le terrorisme O.A.S., dont la violence appelait la violence.

Mais nous ne pensons pas que la France ait fait tout son devoir vis-à-vis de ses fils rapatriés. A ceux qui ont abandonné, pour sauvegarder leur existence, leur foyer, leurs biens, leurs morts, leur Patrie, **la communauté nationale doit assurer les moyens de vivre dignement.** C'est une question de justice et non de charité.

Partisans d'une **Europe Unie,** nous estimons que l'Union Economique exige pour être durable, une **autorité supra-nationale** dans les domaines de l'Economie, de la Défense et de la Politique étrangère.

Nous sommes opposés à la collectivisation, avec ce qu'elle entraîne de bureaucratie stérile et paralysante. Mais nous sommes **favorables à toute mesure de progrès social**, à toute décision qui pourra contribuer à réduire l'évasion fiscale et **à répartir plus équitablement le revenu national.** Nous lutterons contre la politique inflationniste qui gonfle les bénéfices d'une minorité pendant que s'amenuise **le pouvoir d'achat** des familles, des vieux, des retraités, des pensionnés.

Nous sommes partisans de **la justice scolaire.** Nous entendons par là que chacun doit pouvoir faire poursuivre à ses enfants, dans l'école de son choix, les études qu'ils sont capables de faire.

— Dans le domaine cantonal, nous préconisons :

- la sauvegarde du caractère résidentiel de nos communes ;

- l'amélioration de la voierie et l'adaptation des moyens de transport aux besoins grandissants ;

- le développement de l'équipement sportif dont notre nombreuse jeunesse a besoin ;

- l'aménagement rapide de la Maison de Retraite Intercommunale ;

- la construction de logements locatifs en nombre suffisant pour couvrir les besoins locaux ;

Pour une politique de concorde et de progrès social :

VOTEZ JEHAN - MULLER

Vu le candidat,
Signé : Henri JEHAN.

IMP. DUBOIS ET BAUER, 34, RUE LAFFITTE, PARIS.